



HAL
open science

L'espace public: espace politique et paysage familial

Jean-Marc Besse

► **To cite this version:**

Jean-Marc Besse. L'espace public: espace politique et paysage familial. Rencontres de l'espace public, Lille Métropole Communauté Urbaine, Dec 2006, Lille, France. halshs-00191977

HAL Id: halshs-00191977

<https://shs.hal.science/halshs-00191977>

Submitted on 27 Nov 2007

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

L'espace public : espace politique et paysage familier
Jean-Marc Besse
(CNRS, UMR Géographie-cités, Paris)

Lille, Rencontres de l'espace public, Lille Métropole Communauté Urbaine
14 décembre 2006

Je voudrais commencer par replacer le propos que je vais tenir aujourd'hui dans l'horizon plus large du travail de recherche que je mène depuis quelques années. Je me préoccupe, de manière générale, de la description et de l'analyse des *cultures spatiales* à l'époque moderne et contemporaine, avec une référence particulière à la géographie et au paysage. Plus précisément, j'étudie les diverses manières dont ont été élaborées et diffusées les représentations de l'espace, dans le domaine des sciences et des arts, mais aussi dans le domaine de la pensée philosophique et politique, et plus généralement dans la culture. C'est dans ce cadre que je me suis intéressé, aussi bien sur le plan théorique que sur le plan historique, à la question de la « définition » du paysage, ainsi qu'à la question de l'espace public. Qu'appelle-t-on « paysage » et « espace public » dans les cultures spatiales moderne et contemporaine ? A quelle « réalité » fait-on référence sous ces noms, quelles sont les pratiques mais aussi les valeurs qui y correspondent, quels sont les objets qui en résultent ?

Le concept d'espace public, qui va faire l'objet de mes premières remarques d'aujourd'hui, est ambigu. Il est à la fois un concept d'urbanisme et d'aménagement, et un concept de philosophie et de sociologie politique. Il est donc à la fois une réalité effective, concrète, et une métaphore. Si on prend le concept dans la perspective qui est aujourd'hui la plus commune, c'est-à-dire celle de l'aménagement et de la transformation des cadres de la vie collective, l'espace public c'est surtout l'espace *du* public. C'est un espace qui est ouvert à la fréquentation et à l'usage, libres mais règlementés, de tout un chacun. Par contre, si l'on prend le concept du point de vue de la philosophie politique, l'espace public est avant tout une métaphore, la métaphore d'une forme d'action collective et de lien politique, qui d'ailleurs n'est pas toujours règlementée par l'Etat. Cette forme d'action n'a pas nécessairement une apparence spatialisée, et donc on peut se demander pourquoi on fait appel dans ce cas à une métaphore spatiale.

Existe-t-il, en fait, un rapport entre ces deux significations, entre l'espace du public d'une part, et une certaine forme de l'agir et de la relation politiques d'autre part ? On le suppose, mais ce n'est pas toujours très clair. Il n'est pas sûr d'ailleurs qu'il faille chercher à sortir de l'ambiguïté. L'ambiguïté du sens reflète également la richesse de la notion d'espace public.

De fait, on a souvent identifié l'espace public politique avec celui de la ville. Du moins a-t-on pu dire que la ville avait été une condition constitutive de l'apparition de l'espace public moderne. La proximité même des mots laisse entendre cette sorte de parenté. On parle d'urbanité, de civilité, et ces dispositions morales qui sont proprement urbaines, on les considère également comme des conditions morales de l'exercice de la capacité politique dans l'univers ouvert de la politique moderne. Plus généralement, on a pu identifier des lieux réels de l'espace urbain comme étant des incarnations concrètes de l'espace public ou de sa possibilité : la rue, la place, le jardin public, par exemple, mais aussi le théâtre, ou le café. J'y reviendrai tout à l'heure. Je cite Le Corbusier, qu'on n'attendrait pas nécessairement ici : « L'apéritif français se prend assis autour d'une table. On est à deux, trois, quatre ; on a choisi ses compagnons ; l'apéro se boit lentement. La conversation est calme, même coupée de silence de bien-être : on parle, on discute, on peut aussi se disputer même ; mais l'idée a une suite. Ainsi naissent les idées personnelles, les points de vue, les opinions. C'est l'agora autour d'un siphon, 'l'apéro' est une institution sociale, et la terrasse de café une institution urbaine. » (Le Corbusier, cité dans J. Petit, *Le Corbusier lui-même*, Genève, Rousseau éditeur, 1970, p. 173)

On sort de la métaphore, comme on voit, mais pas nécessairement de l'ambiguïté, par rapport à ma question de départ. Qu'est-ce qui fait de ces espaces concrets (la rue, la place, le jardin, le café ou le théâtre) des espaces publics ? Qu'est-ce qui leur donne leur valeur d'espaces publics ?

Pour parcourir cette question je vais adopter le point de vue du paysage, et plus précisément celui du paysage familier. Je veux insister par là sur la dimension de quotidienneté des usages de l'espace public, mais aussi sur la dimension politique de ces usages, une dimension politique qui n'est pas nécessairement liée à des événements exceptionnels. Cela implique de ma part, sans aucun doute, une redéfinition du concept de paysage, ou tout du moins une précision quant au type de concept de paysage que j'utilise. J'essaierai de m'y employer tout à l'heure. Je chercherai, en particulier, à mettre en valeur un aspect que je crois fondamental dans la fabrication des espaces publics : à savoir le rôle des pratiques ordinaires, plus précisément l'impact de l'action ordinaire des habitants. Du point de

vue de l'espace public et du paysage tel que je vais l'envisager ici, la politique commence au coin de la rue.

Mais qu'en est-il, tout d'abord, de la signification politique de la notion d'espace public ?

1/ Rappel : les attendus philosophiques de la notion d'espace public

Pour la réflexion philosophique contemporaine (H. Arendt, J. Habermas), la notion d'espace public s'articule autour de plusieurs propositions et plusieurs références, qui d'ailleurs se croisent :

1/ l'espace public est l'espace de l'action, ce qui veut dire que cet espace n'est pas essentiellement porteur d'une rationalité économique ou instrumentale, comme les espaces du travail ou les espaces marchands par exemple (Aristote/Arendt : travail-œuvre-action) ;

2/ l'espace public n'est pas l'espace domestique ou intime (privé), il se caractérise essentiellement, là encore, par le décentrement auquel il contraint ceux qui le fréquentent, par sa fonction de désenclavement et de « délocalisation » vis-à-vis des milieux d'origines ou des milieux de vie (et en cela il est l'espace de la citoyenneté, un espace civique) ;

3/ l'espace public est donc un espace d'extériorité, si l'on peut dire, un espace de visibilité ou d'exposition, qui engage en outre une notion de responsabilité éthique et politique, en rapport à une scénographie voire à une dramaturgie : il s'agit d'attester de sa valeur personnelle devant les autres ;

4/ l'espace public est caractérisé par la pluralité des perspectives : l'espace public est par définition collectif et donc ouvert ;

5/ l'espace public est par conséquent caractérisé par la rencontre (le croisement) jamais (ou rarement) pacifiée des perspectives : c'est l'espace des superpositions, des frottements, voire des antagonismes. Ce n'est pas un espace de fusion, c'est un espace non identitaire et non communautaire ;

6/ l'espace public ne peut être approprié par une personne ou par un groupe : il est caractérisé par son accessibilité, sa vertu de « désappropriation », si je puis dire (et c'est en cela qu'il est espace) ;

7/ l'espace public est l'espace de déploiement des opinions et des goûts, il est historiquement en rapport avec la notion de spectacle (ce qu'on a appelé le « public » a d'abord été, au 18^e siècle, le public des concerts et des expositions) et avec la notion de « publicité », c'est-à-dire à la liberté d'expression (la presse) ;

8/ l'espace public est l'espace de la controverse démocratique (Habermas/Kant), c'est-à-dire de l'usage public de la raison, étant entendu que cet usage public a une vertu éducative ;

9/ l'espace public est un espace d'exercice de la capacité politique, un espace orienté vers la réalisation du bien commun, mais non identique à l'Etat : l'espace public n'est pas (tout à fait) l'espace de l'Etat (peut-on dire qu'il est l'expression de la société civile dans un face à face avec l'Etat ?).

Au total, on observe que la notion d'espace public désigne un aspect de l'expérience politique et sociale moderne qui est tout à fait particulier : c'est un espace collectif ou pluriel de l'expérience de soi, des autres, et de l'environnement en général ; cet espace n'est pas économique ou fonctionnel, mais politique, voire moral et culturel (puisque l'on y débat des valeurs dans tous les domaines) ; cet espace politique n'est pas celui de l'Etat (ou de l'administration) ; c'est un espace non identitaire, non fusionnel, et qui d'ailleurs n'est pas complètement administré ou contrôlé, un espace informel, en d'autres termes.

Quelle est alors la place de l'espace public dans l'univers de la pensée et de l'action politiques ?

Un des principaux penseurs contemporains de l'espace public, Jürgen Habermas, définit l'espace public comme une structure intermédiaire, qui assure la rencontre et la transition entre d'une part les intentions et les échelles de l'action de l'Etat ou de l'administration, plus généralement du système politique, et d'autre part les intentions et les échelles de revendications des acteurs privés. En d'autres termes, d'une part l'espace public est un espace de perception et de formulation des problèmes qui affectent la société dans son ensemble, mais d'autre part il est un espace où se forment et se structurent collectivement des thèmes et des problèmes qui sont jugés comme significatifs par tel ou tel groupe qui compose la société. L'espace public apparaît en particulier comme une structure d'apparition et de formulation, c'est-à-dire d'identification, des problèmes nouveaux. Habermas donne une liste considérable de ces thèmes apparus dans les dernières années au sein de l'espace public : la question du nucléaire civil et militaire, l'impact éthique et ontologique de la recherche génétique, les menaces écologiques, l'appauvrissement du tiers-monde, les problèmes liés à l'équilibre économique mondial, à l'immigration, etc., presque aucun de ces thèmes, souligne Habermas, « n'a été introduit par les représentants de l'appareil d'Etat, des grandes organisations ou des systèmes fonctionnels de la société. Ils ont plutôt été lancés par les intellectuels, les personnes concernées, les experts engagés, les « avocats » auto-proclamés, etc. » (*Droit et démocratie*, p. 409). Ce n'est qu'après un long parcours que ces thèmes, qui

proviennent de la périphérie du monde politique, sont introduits dans le centre du système politique pour y être traités formellement.

Politiquement parlant, l'espace public est un tissu d'une grande complexité, ajoute Habermas, un espace qui se différencie en espaces publics partiels en fonction de la densité de la communication et de l'ampleur du rayon d'action, mais aussi de leur niveau d'organisation. Ces espaces publics partiels, qui tous relèvent cependant de cette structure intermédiaire générale qu'on appelle l'espace public, prennent donc des visages assez variés, « allant de l'espace public *épisodique* du bistrot, des cafés et des rues, jusqu'à l'espace public *abstrait* créé par les mass media [...], en passant par l'espace public *organisé*, en présence des participants, qui est celui des représentations théâtrales, des concerts rock, des réunions de partis ou des conférences ecclésiastiques » (*Droit et démocratie*, p. 401). Cependant, ces espaces publics partiels restent poreux les uns par rapport aux autres, et en particulier dans la mesure où ils se fondent sur l'emploi du langage ordinaire. Habermas souligne le rôle décisif que joue l'usage du langage ordinaire dans la constitution d'un espace public : c'est parce que le langage utilisé est ordinaire et compréhensible par tout un chacun que la participation de tout un chacun à l'espace public est rendue possible. Mais cela implique de prendre en compte ou d'adopter (même provisoirement) un point de vue que j'appellerai le point de vue de l'habitant ordinaire non spécialiste. Qu'est-ce que cela veut dire, rigoureusement parlant ? La notion d'espace public implique la reconnaissance du fait que l'habitant est porteur d'une « vérité », une « vérité » ou si l'on veut une voix qu'il est nécessaire d'entendre et de prendre en compte dans l'élaboration du projet et de la décision politique. L'espace public est « l'arène » où s'expriment les voix et les vérités, et la structure organisatrice plus ou moins formalisée et durable de ces expressions, comme on l'a vu avec Habermas.

Mais je voudrais maintenant revenir un peu en arrière, et poser une nouvelle fois la question : en quoi la notion métaphorique d'espace public dans l'analyse des formes de l'action politique conduit-elle à une interrogation sur l'espace concret, et en particulier sur l'espace urbain ? En quoi la notion de public, dans le cadre de la présente réflexion, engage-t-elle la spatialité et une réflexion sur les spatialités concrètes de notre vie ?

Pour répondre à cette question, je commencerai par rappeler ce que dit le sociologue américain Richard Sennett à propos de la notion de public : le public ce n'est pas seulement une catégorie logique mais une catégorie de la sensibilité. Ce n'est pas seulement être en mesure d'argumenter de manière rationnelle, d'exposer plus ou moins paisiblement ses raisons et sa compétence devant des spectateurs, et d'entrer dans un échange rationnel de paroles. Le public, bien entendu, c'est cela, mais c'est aussi et peut-être d'abord une

expérience plus directe, plus immédiate, celle de la présence de l'autre. Reconnaître l'existence d'un espace public, c'est donc, très concrètement reconnaître que nous avons un dehors, si je puis dire, que nous ne sommes pas invisibles dans une bulle imperméable, c'est reconnaître cette forme de faiblesse immédiate qui est en même temps le signe de notre responsabilité. La question de l'espace public est donc en tout premier lieu, avant d'être une question d'argumentaire politique, une question de sensibilité (et je dirais : de sensibilité morale) à l'autre, une prise de conscience de la présence de l'autre, un autre qui n'est pas seulement un être de pensée, un être abstrait, mais qui a un corps.

Disons la chose autrement : l'espace public, dit-on, c'est là où je peux faire entendre ma voix et entendre la voix des autres. Le mot *voix* est un mot remarquable par sa richesse et son ambiguïté. La voix, c'est le *vote*, bien sûr, dans une logique politique comptable. Mais ce vote est également l'expression d'un *avis*, c'est-à-dire que derrière ce vote il y a un ensemble d'arguments, de croyances, de valeurs auxquelles on adhère, bref quelque chose comme une rationalité. Mais il faut aller plus loin : la voix c'est aussi la *sonorité* physique produite par un corps, une sonorité toujours très singulière et qui est comme la signature de l'individu qui parle. La voix porte plus que des raisons et des pensées, elle atteste de la présence d'un individu qui parle devant nous, qui s'adresse à nous, et à cette voix nous sommes plus ou moins sensibles, par cette voix nous sommes plus ou moins touchés. Qu'est-ce donc qu'écouter l'autre ? C'est entendre des raisons générales certes, mais c'est également et peut-être d'abord accepter la présence d'une voix singulière, et des sonorités qui cherchent à nous atteindre. Ce n'est pas seulement une question de respect, c'est une question de tact.

Si je généralise, la question de l'espace public n'est donc pas une question « abstraite » : c'est une question liée à une expérience, ou à un ensemble d'expériences très concrètes, très « sensibles » : celle de la présence de l'autre ou plutôt des autres, dehors. La pensée de l'espace public, c'est la pensée de ce dehors, de la manière de l'organiser et d'y vivre. Et ce dehors est un dehors concret, ouvert à la sensibilité.

L'espace public, nous l'avons vu, est par définition un espace de pluralité, un espace de croisement des opinions et des valeurs, mais aussi un espace de croisement des présences physiques. En d'autres termes, la liberté d'expression ou de parole, qui est caractéristique de l'espace public politique, présuppose un réglage spatial, présuppose une organisation concrète de l'espace. Ni trop près (car en ce cas c'est l'intime, c'est le fusionnel, c'est l'impossibilité de la différence), ni trop loin (en ce cas, c'est l'impossibilité même de s'entendre et de se voir, et c'est peut-être l'indifférence). Nous n'avons pas besoin des leçons de la proxémique pour comprendre que l'action politique est aussi l'art de ce réglage des voix et des regards, et plus

profondément encore l'art de la définition des bonnes proximités et des bonnes distances entre les gens, bref un art de l'espace.

Je résume. L'espace public implique un art spatial, une architecture, un urbanisme, et de manière générale un art de l'organisation de l'espace. Essayons de considérer la chose plus concrètement maintenant.

2/ Espaces d'expériences publiques : la rue, la place, le jardin

On l'a dit à de nombreuses reprises : l'espace public, dans sa notion et dans sa pratique, est un produit de la ville, et de la grande ville en particulier. La ville est un espace hétérotopique : elle nous transporte ailleurs, elle nous déplace, elle met notre identité personnelle et collective à l'épreuve.

J'aimerais analyser deux exemples à cet égard, qui vont me permettre d'indiquer en quoi il y a une relation entre la ville et les expériences les plus familières de l'accessibilité, de l'ouverture, du désordre et de la transgression, expériences que l'on peut considérer comme constitutives de l'espace public. Ces deux exemples me permettront de progresser vers le concept de paysage. Ils vont me permettre de souligner en quoi certaines des expériences urbaines les plus sensibles sont déjà chargées de significations du point de vue de l'espace public politique. La rue et la place sont des lieux exemplaires de l'expérience de la sociabilité, ce sont des lieux où s'expérimente avec vivacité l'aptitude d'une population à vivre avec intensité les relations publiques (M. Agulhon).

a) Premier exemple. La rue :

La rue, c'est bien entendu l'endroit par où l'on passe et où l'on passe : c'est l'espace des circulations et des transports, le canal des déplacements orientés vers un but à partir d'un point d'origine (qui est au bout du compte le domicile). Mais à ce niveau-là la rue n'est pas encore un espace public, c'est une ligne que l'on suit et un ensemble de prescriptions auxquelles on obéit (quels que soient nos véhicules) pour atteindre un objectif. A ce moment-là, la rue n'est encore qu'un tuyau, et la gestion de la rue n'est que la gestion des flux qui passent par ce tuyau.

Mais la rue est aussi un endroit où l'on marche, et plus encore où l'on flâne, et en cela elle est un espace d'exposition, où se joue la question de l'accessibilité. Exposition des marchandises et des services offerts dans la ville d'une part, visibles dans des vitrines devant lesquelles on s'arrête, ou bien le long desquelles on progresse avec lenteur. Cette exposition obéit à des rituels de temps et d'espace particuliers : la lumière, la composition, les odeurs, l'ensemble des signes sensibles qui font de la rue plus qu'une simple ligne : c'est un milieu

auquel on peut avoir accès si l'on prend le temps de s'y arrêter (mais aussi si l'on en a la possibilité financière). Mais c'est aussi, d'autre part, l'espace d'exposition des autres, que l'on voit et qu'on entend dans la rue, sans nécessairement les connaître ou les reconnaître, mais que l'on peut aussi croiser, rencontrer, ou chercher à éviter. La rue se présente alors comme un espace humain organisé lui aussi selon des rituels complexes d'habillements, de regards et de paroles, qui marquent le possible et l'impossible, et où se joue très concrètement, au niveau de la sensibilité, la question de la proximité et de la distance, la question de la distanciation, qui traverse toute réflexion sur l'espace public comme on l'a vu.

Mais la rue, enfin, est également, un espace d'expériences (la rue ce n'est pas seulement le lieu où je passe, mais c'est aussi le lieu où quelque chose se passe), et j'ajouterais de façon un peu paradoxale : la rue est un espace d'expériences de l'espace en tant que tel. Je sollicite ici les analyses d'un philosophe chilien, Humberto Giannini : « En tant qu'espace public, disposé à toute manifestation anonyme, la rue représente, en vérité, le lieu de tous et de personne. Dans un tel espace, je suis un homme indifféremment égal à tous les hommes » (*La 'réflexion' quotidienne. Vers une archéologie de l'expérience*, Alinea, p. 29-30). Il faut insister sur cette fonction d'impersonnalisation ou de restitution de l'anonymat qui est jouée par la rue, car c'est justement cette fonction qui constitue la rue comme espace public véritablement, au sens que nous avons défini tout à l'heure avec Arendt et Habermas. Je reprends Giannini : « ... au milieu de ce flux humain, dans la libre circulation de la rue, je réussis dans une certaine mesure à me détacher du poids, de la responsabilité, du souci de cet être disponible pour soi que je suis dans mon domicile, à me détacher aussi de ce personnage en vue de soi-même que je suis [...] dans mon travail » (p. 30). Ainsi la rue n'est pas seulement un espace domestique, ni un espace de fonctions à remplir, elle est aussi l'espace des détachements, des décentrements, des transgressions possibles, un espace de distraction et d'aventures (souvenons-nous de Baudelaire, « A une passante » : « La rue assourdissante autour de moi hurlait, ..., Une femme passa, d'une main fastueuse Soulevant, balançant l'ourlet ; ... Un éclair... puis la nuit ! – Fugitive beauté Dont le regard m'a fait soudainement renaître, Ne te verrai-je plus que dans l'éternité ? »). « Se détacher, se laisser aller à l'enchantement des choses, se surprendre à marcher sans but, sans lieu à atteindre, sans horaire, ouvert au hasard des rencontres que la rue met à notre disposition. Ainsi, il se peut que la rue nous rende, par son caractère ouvert et niveleur, l'exacte dimension de notre humanité mise à nu [NB : John Doe, l'homme de la rue, dans le cinéma américain populaire des années 30], dépouillée des procédures raisonnables, des hiérarchies et des distinctions, qu'elle nous révèle soudain notre condition d'humanité imprévisible dans notre relation aux

autres, humanité exposée aux autres dans sa nature transitoire. » (p. 30) La rue, par conséquent, est un espace de transgression : on y déplace ou l'on y dépasse les frontières du possible et de l'impossible, les routines, c'est-à-dire tout ce qui enferme l'existence humaine dans une identité stabilisée et refermée sur elle-même. La rue est l'espace d'expérience de l'altérité, et en cela elle est comme le lieu de naissance de l'espace public.

b) *Deuxième exemple. La place :*

La place est, historiquement et ontologiquement parlant, le lieu fondateur de la cité, son centre organisateur. Elle est, dit Giannini, « le temps réflexif de la ville » (p. 56), et en tant que telle elle est l'espace public, voire politique, par excellence. C'est son caractère d'espace ouvert qui définit la place, son accessibilité. Elle est comme une clairière dans la ville. Une place est un lieu de visibilité (visibilité de soi-même et d'autrui), un lieu de liberté (de parole et d'action), un lieu de bavardage, un lieu de passage mais aussi un lieu où l'on s'attend et où l'on se retrouve, bref un lieu de séjour provisoire, un lieu où se superposent et se juxtaposent un grand nombre de classes sociales et d'usages, bref quelque chose qui ressemble fort à un désordre, mais qui, au bout du compte, restitue au piéton une dimension d'existence qui est fort proche de ce que Arendt ou Habermas appelleraient une conscience de citoyenneté, ou plus précisément une civilité. Richard Sennett, en mettant en valeur le caractère désordonné de l'agora, insiste sur la dimension éducative d'un espace de ce genre : c'est là, dit-il, qu'on apprend à tenir une conversation au milieu du désordre, et qu'on s'initie au discours et à l'argumentation (cf. « la conscience de l'œil », in *L'espace du public*, p. 34). Et, en cela, tout lieu qui recueille les diverses propriétés que je viens d'énumérer peut être dit « place » (un café, un banc, un bout de rue). Les dictionnaires historiques de la langue française nous disent que le mot « place » provient du latin *platea*, lui-même dérivé du grec *plateia*. On y trouve l'idée d'une étendue plate et large (au seizième siècle, une place peut être appelée une *platée*), mais aussi une autre idée : celle de s'approcher, celle d'avoir commerce avec. Tout lieu durablement ouvert et accessible est une place, en ce sens.

Ce qui se joue donc, dans cette ouverture, c'est la réflexivité de la ville et de la vie collective. Par là on veut dire deux choses contradictoires mais qu'il ne faut pas séparer (dont il faut au contraire supporter la tension). D'abord, au sens littéral, que la place est comme le miroir de la ville, le lieu où celle-ci se donne en spectacle. La place, et en particulier la place centrale, est l'endroit où se déroulent les événements exceptionnels de l'histoire de la ville. Les fêtes, les cérémonies civiles et religieuses, les commémorations, mais aussi les défilés politiques et syndicaux, les manifestations plus ou moins spontanées de la colère, de la joie ou de l'émotion collective ont lieu sur la place, ou du moins la traversent d'une manière ou d'une

autre. La place est alors comme le miroir et le lieu de constitution d'une identité urbaine, voire d'une identité civique. Il n'est pas du tout anodin, à cet égard, que la place soit bordée, encadrée par des bâtiments ou des monuments qui sont comme les manifestations à la fois réelles et symboliques de pouvoirs divers qui cherchent à s'appropriier ce lieu ou à la contrôler. Autrement dit, la place est le lieu du pouvoir.

Mais symétriquement, l'ouverture de la place c'est aussi le fait de sa désorientation, de la multiplicité des directions qu'on peut y prendre pour en sortir (11 sorties Grand Place de Lille), c'est l'indétermination de cet endroit, une indifférenciation qui lui confère une disponibilité pour différents usages. A cet égard, la place est également le lieu des différenciations. La place est comme un plateau de théâtre. Plusieurs entrées, plusieurs sorties, plusieurs histoires y sont possibles, plusieurs histoires même peuvent s'y dérouler simultanément et je dirai sans encombre, du moins jusqu'à une certaine limite ou un certain seuil, qu'il s'agit justement de définir.

Au bout du compte, la place se présente donc, du point de vue d'une réflexion sur l'espace public, comme un système et un lieu de tensions perpétuelles entre d'une part des tendances à l'identification et d'autre part des tendances à la différenciation. Ce qui signifie qu'il faudrait penser la place avant tout comme un espace de l'être-avec, et non pas de l'être-comme, un espace de l'être-avec où parfois un être-ensemble peut apparaître, mais qu'il ne faudrait pas figer de façon artificielle. Autrement dit, du point de vue d'une réflexion sur l'espace public, la place est et doit rester sans fonction, elle est le lieu du ni l'un ni l'autre. La qualité publique d'une place réside dans cette résistance qu'elle oppose à tout effort, conscient ou non, d'appropriation pour un seul type d'usage ou d'idée. Il faut considérer la place comme un espace de transactions, d'interactions, mais pas de fusion.

J'en tirerais surtout la conséquence suivante : la question de l'espace public ce n'est pas d'abord la question de la forme et du dessin de la forme. Ces questions doivent être considérées comme des aboutissements. La première question, ce serait plutôt celle des usages, des pratiques, celle de la pluralité, de la superposition (ou de l'enchevêtrement) de ces usages : bref tout ce qu'on résume avec le mot « habiter ». La deuxième question serait alors celle des conditions données aux possibilités d'habiter : conditions de forme, certes, mais aussi de matières, de textures, d'échelles, de lumières, d'équipements, etc. Mais la troisième question serait également de comprendre aussi qu'il y a une part irréductible d'informel, de non maîtrisable et de non prévisible dans toute cette affaire.

Ces questions-là sont bien connues. J'aimerais, pour ma part, en signaler une autre, qui me semble tout aussi importante bien qu'elle ne soit pas toujours prise en compte. C'est

une question préalable, une question théorique, qui renvoie à l'attitude intellectuelle que l'on adopte par rapport au concept d'espace et à la spatialité. J'aimerais rappeler un point : il n'existe pas un seul espace, un seul espace englobant, stable, à l'intérieur duquel tout aurait lieu, un espace qui serait par exemple à aménager. La pensée scientifique du 20^e siècle, que ce soit dans le domaine des mathématiques, de la physique, de la biologie, mais aussi des sciences sociales (psychologie, géographie), ont largement démonté, si je puis dire, l'idée qu'il y aurait un espace unique, dont le modèle pourrait s'appliquer à tous les types et toutes les échelles de réalité. De la même manière que les sciences, les arts nous ont appris l'existence de plusieurs types de spatialités et de construction de la spatialité. Surtout, nous avons appris qu'il était devenu impossible de penser l'espace sans les activités humaines. L'espace, ou plutôt les espaces sont les produits des activités humaines, dans tous les domaines. Et par conséquent nous devons nous habituer à penser et à agir dans une pluralité d'espaces, des espaces qui sont les expressions et les miroirs de pratiques différentes. Des espaces dont les rationalités, les rythmes et les mesures sont de natures et de portées différentes. Il faut apprendre à vivre dans cette pluralité des espaces et des formes d'habitation du monde, et je crois que cela n'est pas sans importance pour une pensée de l'aménagement.

3/ Habiter l'espace public : la question du paysage et ses transformations

1/ Qu'est-ce qui peut justifier que l'on parle de paysage à propos d'espace public (non pas le paysage comme espace public, ce qui est une autre question, mais l'espace public urbain comme paysage) ? Cela suppose, au préalable, de s'entendre sur ce qu'on appelle aujourd'hui paysage.

Je ferai donc une première remarque sur le renouvellement contemporain de l'approche théorique du paysage.

Pendant longtemps, en effet, on a pu se satisfaire, plus ou moins explicitement (et d'ailleurs certains s'en satisfont encore), d'une définition pittoresque du paysage, qui en faisait quelque chose comme un spectacle naturel, généralement découvert depuis une hauteur, bref un panorama permettant ainsi au spectateur d'obtenir une sorte de maîtrise visuelle sur le territoire qu'il regardait. Un tel spectacle était censé provoquer chez le sujet qui y accédait l'apparition d'un plaisir esthétique ou d'une édification morale, et en tout cas d'une émotion sensible inégalable en son genre.

Cette conception pittoresque du paysage (qui est encore parfois bien vivante, notamment dans ses versions marchandes), et que j'ai volontairement simplifiée ici, est

aujourd'hui mise en crise, aussi bien sur le plan des représentations et des perceptions que sur celui des réalités et des projets. La question du paysage est envisagée dans des termes qui ne sont plus simplement esthétiques, mais aussi politiques, juridiques, sociaux. J'énumère à ce propos quelques points de discussion qui seraient à développer :

a) Le paysage ce n'est plus la « nature » au sens classique du terme, mais c'est aussi désormais la ville et la suburbanité, les banlieues, les sites industriels et leur emprise territoriale, les friches, les aménagements liés au transport des marchandises et des personnes, liés à la production et à la circulation de l'énergie, et j'en passe. D'où la question (que je laisse ouverte) : quelles conséquences cet élargissement du domaine des objets paysagers entraîne-t-il sur la définition même du concept de paysage et sur les pratiques paysagères ?

b) Du point de vue des modes d'accès au paysage, et, pourrait-on dire, de sa *vérité*, l'émotion et la confiance ont laissé la place au doute : la question, par exemple, est posée de savoir si la vue est encore le moyen d'accès privilégié au paysage. N'y a-t-il pas d'autres types de perception possibles que la seule vision panoramique ? Qu'en est-il par exemple des médiations sonores ? Des goûts et des saveurs ?

c) Dans le même ordre d'idées, le développement d'instruments de visualisation tels que la photographie, le cinéma, la vidéo, mais aussi le développement des techniques de l'enregistrement et de la reproduction du son, ne conduisent-ils pas à d'autres modes de perception du paysage, qui voisinent avec les univers de l'immatérialité et de la virtualité, et qui de toute façon vont au-delà des traditionnelles références à la picturalité ? On doit constater cette interaction forte entre les modalités du déploiement de la sensibilité paysagère et les types de dispositifs techniques que l'être humain intercale entre lui et sa perception du monde.

d) Enfin le paysage n'est-il pas d'une certaine manière l'instrument de la dissimulation de réalités sociales et économiques assez peu glorieuses (l'exclusion socio-spatiale par exemple) ? Qu'en est-il des relations entre le paysage et le pouvoir, que celui-ci soit politique ou économique ? Quelle est la teneur idéologique d'un paysage ? D'où les questions plus générales : quelle sorte de *sens* peut aujourd'hui proposer un paysage ? Quelle sorte de *valeurs* peut-il promouvoir ? Le paysage est aussi un tissu éthique.

Toutes ces questions contribuent à rendre plus complexe et moins « naturelle » et évidente la relation que nous entretenons aujourd'hui avec la notion de paysage, aussi bien dans l'ordre de la sensibilité que dans l'ordre de la pensée.

Les questions paysagères sont également traversées par des questions idéologiques, politiques, philosophiques, plus globales et différentes seulement en apparence, concernant

« la nature », « l'espace », « l'environnement », « la modernité », voire « la mondialisation », c'est-à-dire des notions qui touchent au diagnostic que l'on porte sur l'époque contemporaine en général. Les questions sont celles du sens à donner à la culture contemporaine, aux expériences sociales, spatiales, temporelles, sensibles, religieuses, artistiques, que les êtres humains y développent. Le paysage est pris dans cette question du sens aujourd'hui, sous la forme spécifique d'un questionnement concernant le « cadre de vie », et sa « qualité ».

Plus radicalement encore, ce qui est touché dans cette visée, c'est la question de l'habitation du monde, des formes possibles de l'habiter sur la terre, des valeurs sociales et morales que l'on veut promouvoir. Le paysage est, indissolublement, comme tout espace public, une question politique *et* sensible. Il est la mise en forme et l'inscription matérielle, même indirecte, des choix, des refus, des valeurs d'une société, c'est-à-dire une mise en œuvre de ses manières d'habiter. Il est la dimension sensible de l'habiter, sa force immédiate, son impact.

Au bout du compte, nous sommes amenés à prendre nos distances avec une conception qui serait purement « esthétique » du paysage. Nous ne voyons plus le paysage simplement comme un beau décor, naturel de surcroît. On peut reprendre à ce propos l'observation de l'historien et théoricien du paysage américain J.B. Jackson, sur lequel je vais appuyer ma réflexion pendant quelques instants : « Nous ne voyons plus [le paysage] comme séparé de notre vie de tous les jours, et en réalité nous croyons maintenant que faire partie d'un paysage, y puiser notre identité, est une condition déterminante de notre être-au-monde, au sens le plus solennel du mot. C'est cette signification, considérablement élargie, du paysage, qui rend une nouvelle définition tellement nécessaire aujourd'hui. » (*A la découverte du paysage vernaculaire*, Actes Sud, p. 262) A la vérité, nous ne disposons pas aujourd'hui encore d'une telle définition globale, synthétique et satisfaisante du paysage. Nous sommes face à des perspectives théoriques et des propositions parfois assez éloignées les unes des autres, même si elles sont utilisées ensemble, au risque de la confusion.

Dans cette incertitude néanmoins, conservons, pour ce qui concerne notre interrogation sur l'espace public et le paysage, la perspective ouverte par Jackson. Ce n'est pas uniquement en fonction de leur apparence ou de leur conformité à tel ou tel idéal esthétique que nous devons envisager les paysages, mais aussi d'après leur façon de satisfaire certains besoins « existentiels » de l'être humain. Or, parmi ces besoins, outre les besoins élémentaires, qui d'ailleurs ne sont pas seulement biologiques, mais aussi des besoins affectifs et sociaux, se trouve le lien entre les gens, un besoin politique si l'on veut. C'est sur cette question du *lien* que le paysage trouve un de ses enjeux majeurs. Je cite encore une fois

Jackson : « Un paysage devrait établir un lien entre les gens, le lien que créent la langue, les manières, la pratique du même genre de travail ou de loisir, mais surtout un paysage devrait contenir le genre d'organisation spatiale qui favorise ces expériences et ces relations : des espaces pour se rassembler, pour célébrer, et des espaces pour la solitude, des espaces qui ne changent jamais et demeurent toujours tels que la mémoire nous les dépeint. Ce sont là quelques-unes des caractéristiques qui donnent à un paysage son côté unique, qui lui donnent un style, et qui font que nous nous le rappelons avec émotion. » (*De la nécessité des ruines...*, Ed. du Linteau, p. 42)

J'en retiendrai deux idées :

a) D'abord, que la question du paysage est celle de l'organisation de l'espace, et d'un espace qui soit favorable à la réalisation d'expériences sociales et individuelles qui puissent être considérées comme satisfaisantes, comme « bonnes ». Le problème du paysage est d'abord un problème de composition d'espaces, c'est-à-dire un ensemble de questions relatives aux formes de ces espaces, à leurs divisions, à leurs limites, aux circulations qu'ils rendent possibles ou non, aux appropriations qui en sont possibles ou non, aux ressources affectives qu'ils offrent pour la vie individuelle et collective des habitants, etc. Le paysage est comme la carte vivante d'une société, de ses formes de vie, de ses modes d'organisation, et de ses projets. On peut en tirer une conséquence qui concerne le *sens* du paysage. Le paysage, quel que soit le projet qu'il véhicule, est l'expression d'une interrogation à propos du bien-être ou du « bien vivre ensemble » des sociétés humaines, il incarne une interrogation sur les valeurs qui peuvent fonder ce « bien vivre ensemble », ainsi que sur le cadre spatial et matériel réel à l'intérieur duquel ce « bien vivre ensemble » peut être réalisé. Je cite encore Jackson : « c'est ainsi que les paysages se sont formés, toujours ; pas seulement par décision topographique ou politique, mais par l'organisation des gens sur place et par le développement d'espaces au service de la communauté : travail lucratif, loisirs, contacts humains, contacts avec la nature, avec le monde étranger. Sous une forme ou sous une autre, tels sont les buts que servent tous les paysages ... » (*A la découverte*, p. 277). C'est à ce moment que la réflexion sur le paysage rencontre celle qui se consacre à l'espace public.

b) La deuxième idée concerne le point de vue que l'on doit adopter pour aborder cette question. Je retrouve ici, une dernière fois, une thèse énoncée très clairement par Jackson dans un article qu'il publie au cours de l'hiver 1963-1964 (*Landscape*, vol. 13, n° 2), à propos de la conservation des paysages : parmi toutes les raisons qu'on peut avoir de préserver un fragment de paysage, la raison esthétique est sûrement la plus pauvre, écrit-il.

Nous devons trouver de nouveaux critères pour évaluer les paysages, existants ou projetés. Et pour cela il faut abandonner le point de vue du spectateur, et nous devons nous poser la question de l'intérêt que l'être humain aurait à vivre dans ces paysages. Les questions qui doivent être posées ne sont pas *d'abord* esthétiques, mais plutôt : quelles possibilités le paysage offre-t-il pour vivre, pour la liberté de choisir et d'agir, pour établir des relations sensées avec les autres hommes et le paysage lui-même ? Qu'est-ce que le paysage apporte pour la réalisation personnelle et le changement social ? La conclusion est sans appel : on ne doit jamais rafistoler le paysage sans penser à ceux qui y vivent. Au bout du compte, si le paysage a un sens, et, surtout, si le projet de paysage peut en avoir un, c'est parce que l'enjeu est de rendre le monde habitable pour l'homme.

2/ La question est alors de savoir ce qu'une approche paysagère peut apporter à une réflexion sur l'espace public et sur la ville.

Il est bien établi, désormais, que le paysage constitue une perspective nouvelle pour les questions relatives au projet urbain et à la pensée de l'urbanisme en général. Dans un contexte qui n'est plus celui de la ville historique ou consolidée, mais bien plutôt celui de la « ville diffuse », de la « ville éclatée », ou de la « ville étalée », le paysage est désormais considéré par beaucoup comme un recours pour l'urbanisme, ou plus généralement pour les stratégies d'aménagement de l'espace à différentes échelles. Plus précisément, l'idée s'est progressivement imposée que les espaces ouverts et communs de la ville constituaient une dimension essentielle du monde urbain et en vérité une de ses conditions fondatrices. Plus précisément encore, le développement des discours paysagistes s'est appuyé sur la reconnaissance de l'existence d'un ensemble de données préalables : le site, le territoire, les milieux vivants, dont il s'agissait non seulement d'organiser la lisibilité mais de tenir compte dans l'élaboration des projets.

On peut observer, à cet égard, que le recours au paysage (et au paysagiste) s'effectue principalement à trois niveaux, qui d'ailleurs ne s'excluent pas : le sol ou le site, le territoire, l'environnement naturel (et plus exactement le milieu vivant).

a) C'est d'abord la (re)considération du sol, de ce qui est nommé parfois le site, et plus généralement de ce qu'on pourrait appeler le socle des édifications humaines. On prend conscience alors du fait que ce sol possède une épaisseur, une épaisseur qui n'est pas seulement matérielle, mais aussi symbolique. Ce qui signifie que le sol est l'effet d'une construction historique, qu'il est à la fois porteur de toute une superposition d'usages passés, et une réserve pour des énergies futures. Il y a comme une mémoire des sites, et surtout

quelque chose comme un entrelacement des temporalités à l'intérieur même des sites. En d'autres termes, le recours au paysage est la prise de conscience de ce que l'espace n'est pas une page blanche, mais plutôt un palimpseste, qu'il n'est pas une simple surface plane offerte à l'action, mais qu'il confronte l'action à un ensemble plus ou moins dense de traces, d'empreintes, de pliures, de résistances avec lesquelles l'action doit composer.

b) On retrouve la même perspective avec la revendication d'un rapport renouvelé au territoire, avec un élément supplémentaire, qui est celui de l'élargissement de l'échelle d'intervention, et plus encore de l'articulation entre les différentes échelles d'intervention. On a parlé à cet égard d'un retour de la géographie. Envisager le territoire, c'est par exemple envisager l'urbain dans la complexité de ses rapports avec l'organisation de l'espace rural qui l'entoure, avec le maillage des routes et des chemins, avec les circonscriptions administratives, bref c'est replacer l'urbain à l'intérieur d'un certain nombre d'ensembles morphologiques dont les échelles, les temporalités et les logiques de fonctionnement sont diversifiées, mais avec lesquels il doit pourtant s'expliquer. D'où un travail sur les limites, les coutures entre les espaces, sur l'articulation ou l'enchaînement des morphologies et des échelles, sur les transitions entre les espaces proches et les espaces environnants.

c) Enfin, le paysage est convoqué de façon privilégiée lorsqu'il s'agit d'imaginer des solutions permettant la « rencontre », si l'on peut dire, entre l'urbain et la « nature ». Les préoccupations écologiques et environnementales sont déterminantes aujourd'hui, on le sait. La notion de « nature » ne désigne plus seulement cet « autre », cette chose verte plus ou moins sauvage que l'on retrouve pour le meilleur ou pour le pire en sortant de l'univers urbain. La nature est en ville, et elle y est présente d'une part sous la forme de préoccupations quant à la qualité des eaux et de l'air, par exemple, d'autre part sous la forme de projets de parcs et de jardins publics, et enfin sous la forme de réflexions et d'expériences concernant la diversité des essences végétales qui peuvent y être observées, installées et protégées de manière durable. Mais la nature est présente également en ville sous la forme directe des temporalités saisonnières, des alternances du jour et de la nuit, des phénomènes de croissance et de déclin des essences végétales qui s'y sont développées. Pour dire la chose autrement, la ville est devenue un milieu naturel hybride d'un genre particulier. Ce qui au bout du compte permet de restituer à la ville quelque chose comme une épaisseur qualitative, c'est-à-dire l'épaisseur d'un milieu et d'un biosystème.

Bien entendu chacune de ces trois directions donne lieu à d'innombrables interrogations, à des polémiques, et appelle des demandes d'éclaircissement. Mais il reste qu'à chaque fois, la problématique paysagère contribue à déplacer les questionnements, et

surtout les lieux du questionnement sur l'urbain, sur sa nature et son devenir. Il est assez significatif, me semble-t-il, que les paysagistes soient appelés à intervenir dans des espaces où se jouent des questions de limites et de franchissement de limites, dans des espaces qui sont des bordures, des seuils, des passages, des intervalles, comme on voudra bien les nommer, mais où à chaque fois se joue la question d'un aménagement possible de la rencontre entre l'urbain et le non-urbain, entre le bâti et le non-bâti, entre le fermé et l'ouvert, entre le monde humain et le monde naturel. Comme si ce qui se jouait, à chaque fois, c'était la possibilité de la ville elle-même, confrontée à quelque chose comme son « extérieur » et à ses limites. Ce qui rejoint, d'ailleurs, les réflexions de Richard Sennett sur l'espace public : c'est aux marges, dit-il, aux limites, que l'espace public se développe, car c'est là, sur ces limites qui sont également des seuils que se développe la sensibilité à l'autre et la reconnaissance de l'autre (le seuil, c'est la concrétisation de l'entre-deux, c'est la matérialisation de l'hospitalité, dit l'architecte néerlandais Hermann Hertzberger dans ses leçons sur l'espace public).

Tout se passe comme si le paysage venait alors prendre en charge cette question de la possibilité de la ville, pour son propre compte, et avec les moyens d'action qui lui sont propres. C'est-à-dire dans une perspective qui est à la fois, comme on l'a vu avec les trois cas que je viens d'évoquer, « relationnelle » et « intégrative », si l'on peut dire. C'est cette perspective qui est à l'œuvre dans ce mouvement de caméra de Godard, dans sa *Lettre à Freddy Buache* (un film sur Lausanne qui est une très belle leçon de paysage), qui fait glisser l'œil entre le vert de la campagne, le gris de la ville, et le bleu de l'eau, et lui permet d'unir dans une même pensée, comme le dit Godard lui-même, « la pierre des architectes et la pierre des rochers ». En d'autres termes la problématique paysagère consiste à penser la ville dans et à partir de ses relations avec les sols, les territoires, les milieux vivants. Elle permet de retisser des liens entre la ville et son site, entre la ville et son territoire, la ville et son milieu naturel. C'est cette problématique du « tissage » qui me paraît d'ailleurs ici la plus importante pour déterminer de façon exacte le type d'action qui est propre au paysagiste, et qui est peut-être également une manière de penser la superposition des usages et des pratiques, caractéristique de tout espace public. Elle signale en tout cas le nécessaire pluralisme de l'entrée par le paysage et l'inévitable inachèvement des opérations paysagères.

Pluralisme nécessaire, tout d'abord, parce que seule la pluralité des vues et des savoirs peut donner une mesure à la complexité de cette réalité qu'est le paysage. Pluralisme qui interdit que le paysage soit l'affaire d'un seul métier, d'une seule spécialité, d'une seule autorité ou d'une seule commande : le paysage, et plus précisément le projet de paysage, impliquent la constitution d'espaces de confrontation des opinions à l'intérieur desquels les

divers acteurs qui entrent dans la formation des territoires doivent pouvoir trouver leur place. Le paysage et l'espace public demandent du temps, et de la pédagogie. Le paysage est un art du temps, en effet, autant que de l'espace. Le paysage est un processus, et pas seulement parce qu'on y trouve des êtres vivants : il est l'élément d'une fabrication commune, il contient bien des chemins imprévisibles, beaucoup de situations informelles, et au bout du compte cela échappe en partie à tout programme.